



Environnement

Travaux sur nos chemins et sentiers publics

Grâce au Service technique Environnement & Propreté, plusieurs actions concrètes ont été menées sur les chemins et sentiers publics durant ces dernières semaines.

A Haltinne :

→ Chemin n°1 entre le cimetière d'Haltinne et les fours à chaux

Le Service technique a entièrement réouvert ce chemin. Il permet maintenant aux promeneurs de partir de l'église d'Haltinne vers les fours à chaux de Bellaire, sans emprunter la route.



A Goyet

→ Chemin n°39 entre la Ferme de Bloquin et le hameau de Strouvia

Le Service technique a réouvert les 9/10ème du chemin et placé deux tourniquets pour faciliter le travail de l'agriculture et laisser pâturer librement son bétail en saison. Ce chemin permet aux promeneurs de prendre la rue de Blosquin et de redescendre vers le hameau de Strouvia.



Le Service technique a également assuré la pose de deux panneaux d'interprétation pour le GAL Pays des tiges et chavées

Le premier à Haltinne



Le second à Goyet



Pour connaître les départs de promenade du GAL, consultez la page Internet suivante :

<http://www.tiges-chavees.be/tourisme-doux>

Vous voulez en savoir plus sur nos chemins et sentiers ?

- Blog du PCDN : <http://pcdngesves.canalblog.com>
- Permanence « sentiers », le dernier vendredi de chaque mois, entre 15h et 17h à la Pichelotte
- Pierre ANDRE, Service technique Environnement & Propreté : 0496 503 866
- Paul FONTINOY, Echevin de l'Environnement : 0474 247 136



APPEL AUX CHAMPIONS !

Souhaitant honorer ses champions, la Commune de GESVES lance un appel afin d'établir un relevé de ses citoyens sportifs ou autres d'élite. Ainsi, vous êtes ou avez peut-être été champion de Belgique voire de la Province de Namur ; vous avez reçu une récompense dans le cadre d'un sport de compétition ; vous vous êtes distingués dans le cadre de votre métier, de vos compétences professionnelles, etc ... ou vous connaissez un de ces champions, faites-le nous savoir (secrétariat 083/670.212 – date limite souhaitée : vendredi 9 mai 2014).

Nous vous en remercions déjà.